



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
SUPERVISION BANCAIRE

Communiqué de presse

12 avril 2021

La BCE publie des statistiques relatives à la supervision bancaire pour le quatrième trimestre 2020

- La BCE publie pour la première fois des statistiques agrégées sur le coût du risque et sur les prêts faisant l'objet de mesures liées à la COVID-19
- Le ratio agrégé du total des fonds propres des établissements importants a augmenté, ressortant à 19,51 % au quatrième trimestre 2020 (après 19,04 % au troisième trimestre et 18,60 % un an auparavant)
- Le ratio agrégé des prêts non performants a encore diminué, pour s'établir à 2,63 %
- La rentabilité des établissements importants a diminué, avec un rendement agrégé des fonds propres de 1,53 % (en baisse par rapport à 5,16 % un an auparavant)
- Le ratio de liquidité à court terme s'est encore amélioré, ressortant à 171,78 %, après 145,93 % un an auparavant

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

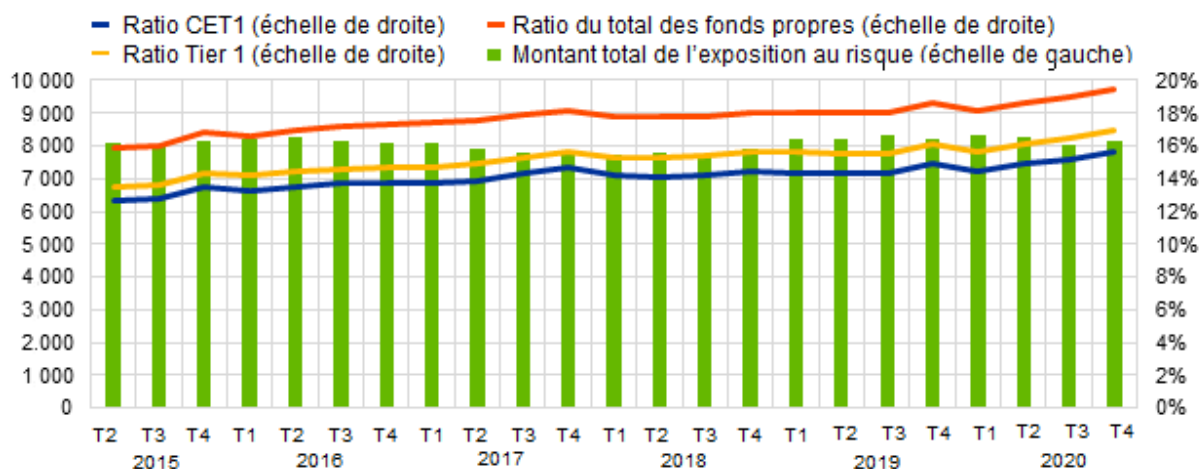
Adéquation des fonds propres

Après une baisse au premier trimestre 2020, les [ratios de fonds propres](#) agrégés pour les établissements importants (c'est-à-dire les banques supervisées directement par la BCE) ont augmenté de façon régulière sur le reste de l'année 2020. Le ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (*Common Equity Tier 1 – CET1*) s'est établi à 15,62 % au quatrième trimestre 2020, le ratio de fonds propres de catégorie 1 (*Tier 1*) à 16,95 % et le ratio du total des fonds propres à 19,51 % (après 14,94 %, 16,13 % et 18,60 %, respectivement, au quatrième trimestre 2019). Les ratios CET1 agrégés pour les différents pays sont compris entre 12,91 % en Espagne et 29,14 % en Estonie. Parmi les différentes catégories de modèles d'activité du mécanisme de surveillance unique, les établissements bancaires d'importance systémique mondiale (EISm) ont déclaré le ratio CET1 agrégé le plus bas (14,46 %) et les prêteurs du secteur du développement et de la promotion économique le ratio le plus élevé (32,09 %).

Graphique 1

Ratio du total des fonds propres et ses composantes par période de référence

(en milliards d'euros ; en pourcentage)



Source : BCE.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

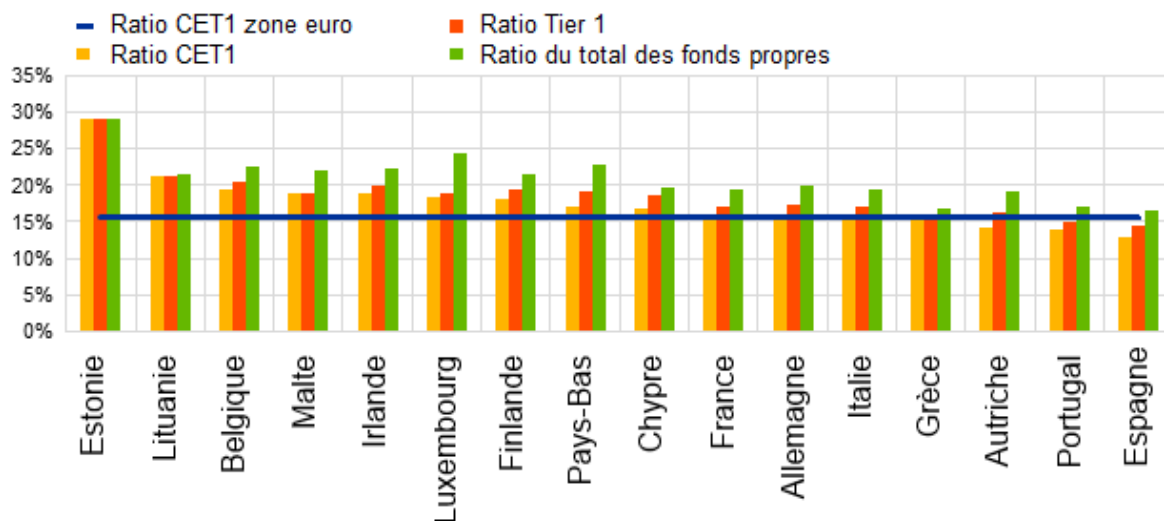
Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Graphique 2

Ratios de fonds propres par pays au quatrième trimestre 2020

(en pourcentages)



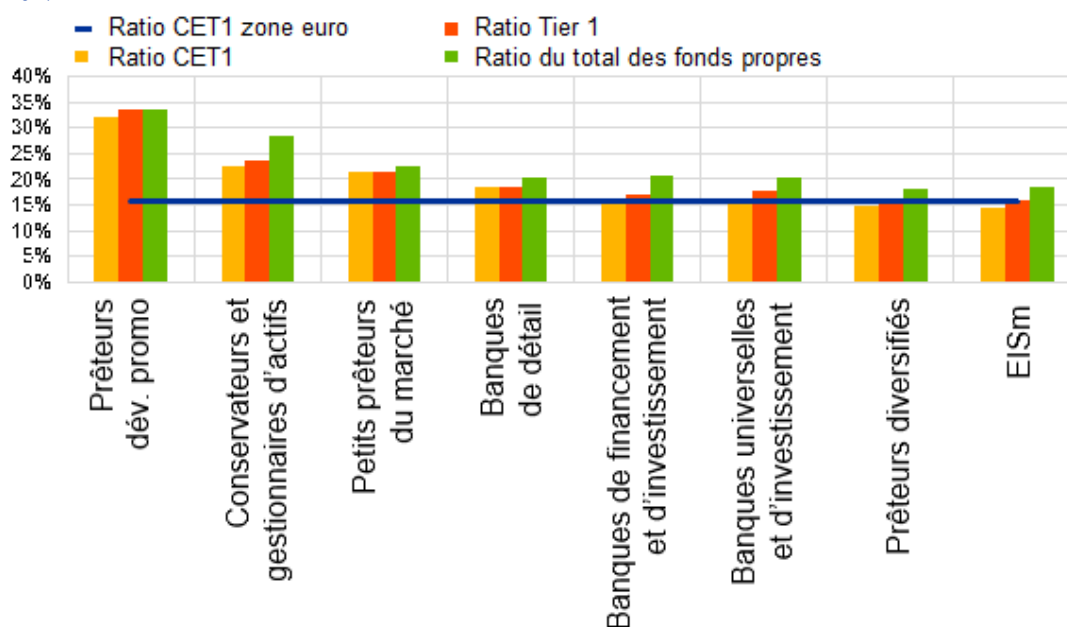
Source : BCE.

Note : Certains pays participant à la supervision bancaire européenne ne sont pas inclus dans ce graphique, soit pour des raisons de confidentialité, soit parce qu'il n'existe aucun établissement important au niveau de consolidation le plus élevé dans ces pays.

Graphique 3

Ratios de fonds propres par modèle d'activité au quatrième trimestre 2020

(en pourcentages)



Source : BCE.

Note : « Prêteurs dév. promo » se rapporte aux prêteurs du secteur du développement et de la promotion économique ; « Banques de détail » se rapporte aux prêteurs des secteurs du détail et du crédit à la consommation.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

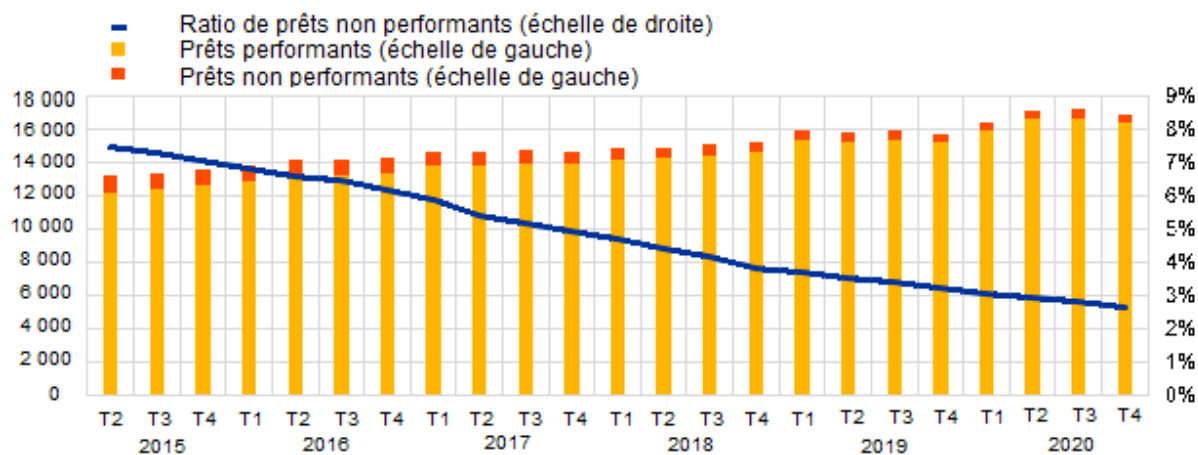
Qualité des actifs

Le [ratio agrégé des prêts non performants \(NPL\)](#) a baissé, revenant à 2,63 % au quatrième trimestre 2020. Le stock de NPL a diminué de 12,4 % en un an, revenant de 506 milliards d'euros au quatrième trimestre 2019 (date de la dernière déclaration antérieure à la pandémie) à 444 milliards au quatrième trimestre 2020. Au niveau des différents pays, le ratio moyen de prêts non performants est compris entre 0,78 % au Luxembourg et 25,54 % en Grèce. Parmi les différentes catégories de modèles d'activité, les conservateurs et les gestionnaires d'actifs ont déclaré le ratio agrégé de prêts non performants le plus bas (0,35 %) et les prêteurs diversifiés le ratio le plus élevé (5,74 %).

Graphique 4

Prêts non performants par période de référence

(en milliards d'euros ; en pourcentage)



Source : BCE.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

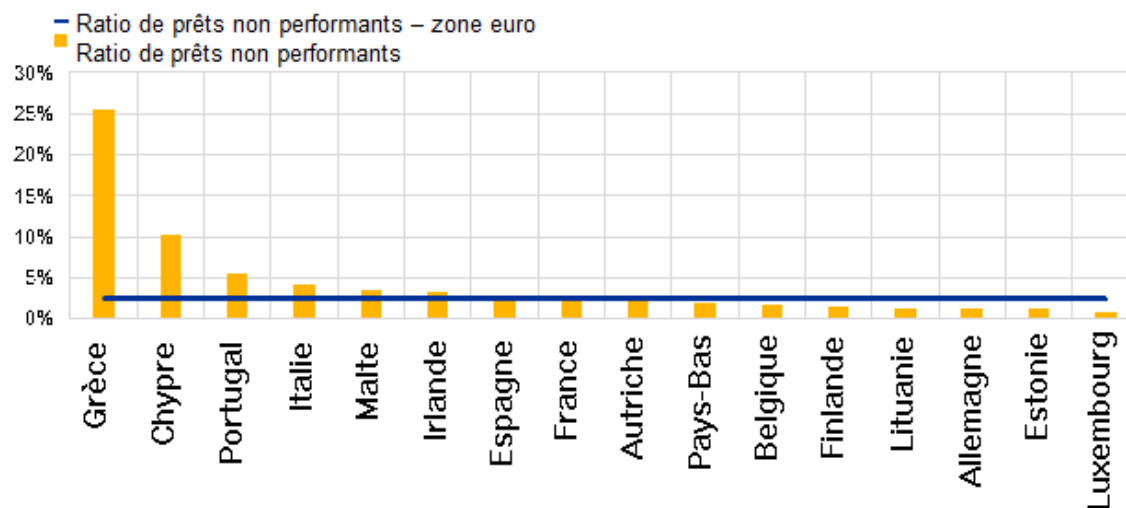
Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Graphique 5

Ratio de prêts non performants par pays au quatrième trimestre 2020

(en pourcentages)



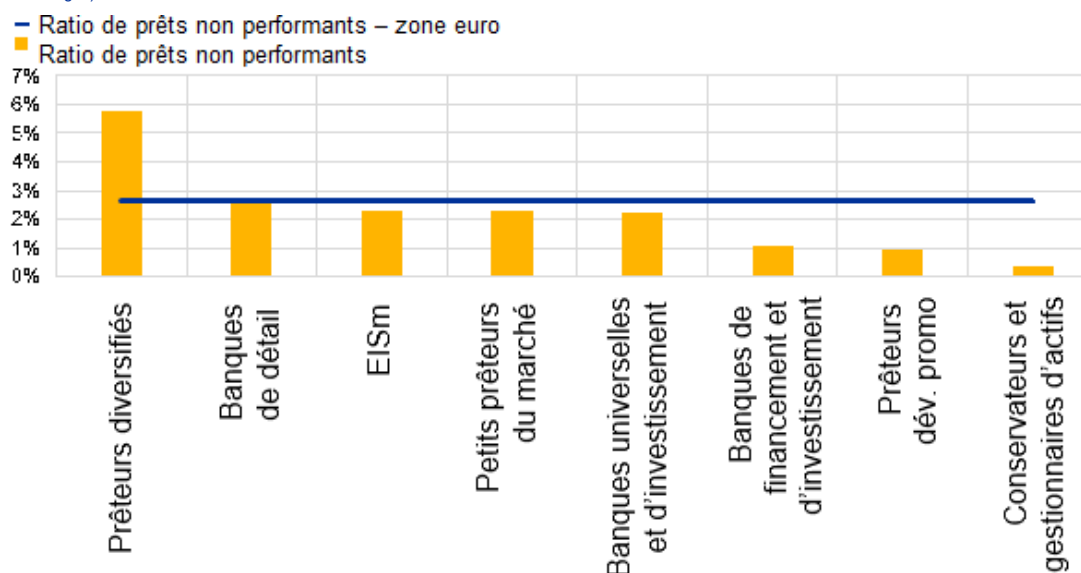
Source : BCE.

Note : Certains pays participant à la supervision bancaire européenne ne sont pas inclus dans ce graphique, soit pour des raisons de confidentialité, soit parce qu'il n'existe aucun établissement important au niveau de consolidation le plus élevé dans ces pays.

Graphique 6

Ratio de prêts non performants par modèle d'activité au quatrième trimestre 2020

(en pourcentages)



Source : BCE.

Note : « Prêteurs dév. promo » se rapporte aux prêteurs du secteur du développement et de la promotion économique ; « Banques de détail » se rapporte aux prêteurs des secteurs du détail et du crédit à la consommation.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

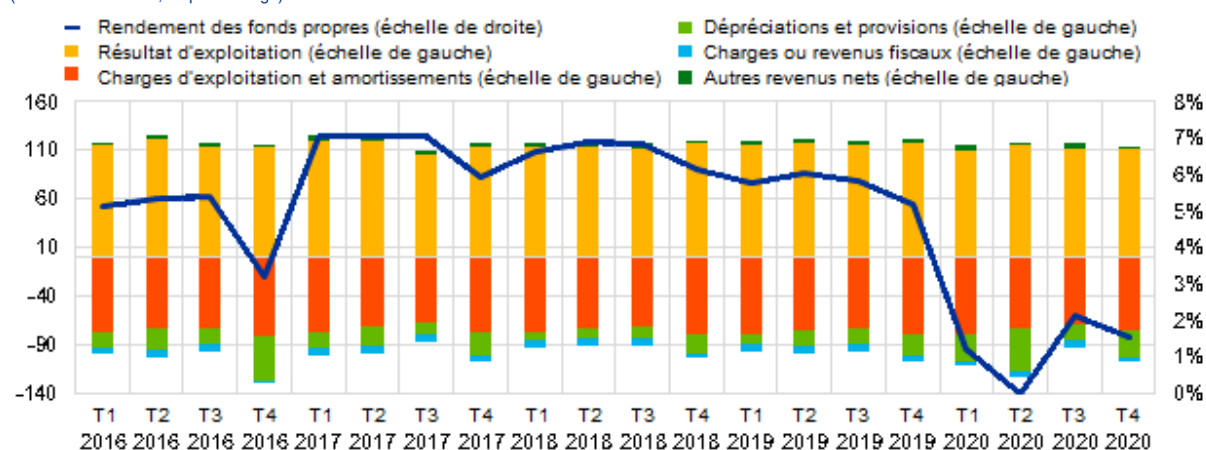
Rendement des fonds propres

Le rendement annualisé des fonds propres (*Return on equity – RoE*) s'est inscrit à 1,53 %, en données agrégées, au quatrième trimestre 2020, en baisse par rapport à 5,16 % un an auparavant. Cette évolution découle de la baisse des bénéfices nets agrégés, qui s'explique principalement par une forte augmentation des dépréciations et des provisions et une baisse des résultats opérationnels.

Graphique 7

Rendement des fonds propres et composition du résultat net par période de référence

(en milliards d'euros ; en pourcentage)



Source : BCE.

Liquidité

En données agrégées, le ratio de liquidité à court terme (*Liquidity coverage ratio – LCR*) a augmenté sans interruption en 2020 pour s'établir à 171,78 % au quatrième trimestre 2020, après 145,93 % au quatrième trimestre 2019. La tendance haussière par rapport à l'année précédente s'explique principalement par une augmentation significative du coussin de liquidité agrégé, en particulier au cours des trois premiers trimestres 2020.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

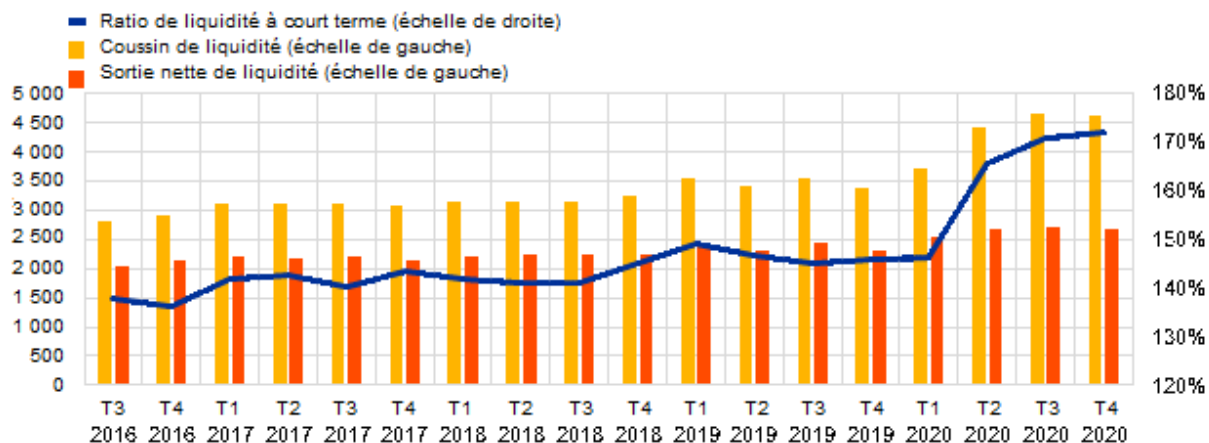
Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Graphique 8

Ratio de liquidité à court terme par période de référence

(en milliards d'euros ; en pourcentage)



Source : BCE.

Coût du risque

Dans le cadre de cette publication de données, la BCE présente pour la première fois des statistiques sur le [coût du risque](#). Le coût du risque est le rapport entre les ajustements des dotations aux dépréciations pour pertes sur prêts estimées au cours de la période considérée (annualisés) et le montant total des prêts et avances soumis à dépréciation. Le coût du risque agrégé pour les établissements importants a augmenté en 2020, pour s'établir à 0,67 % au quatrième trimestre, après 0,50 % un an auparavant.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

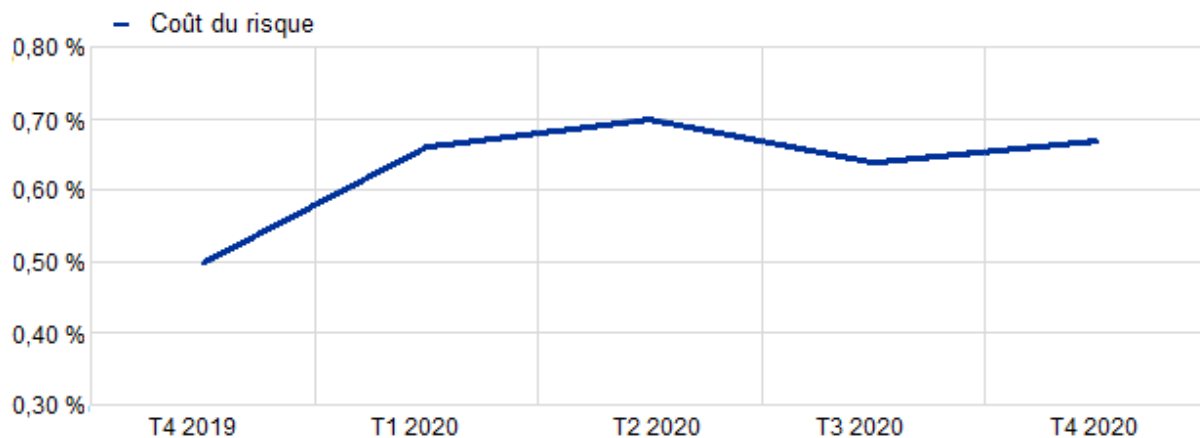
Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Graphique 9 :

Coût du risque par période de référence

(en pourcentages)



Source : BCE.

Prêts et avances faisant l'objet de mesures liées à la COVID-19

En réponse au déclenchement de la pandémie de coronavirus (COVID-19), les données sur les prêts et avances faisant l'objet de mesures liées à la COVID-19 ont été collectées sur la base de normes de déclaration élaborées par l'Autorité bancaire européenne. Au quatrième trimestre 2020, les prêts et avances non échus soumis à des moratoires conformes aux orientations de l'ABE ont diminué, revenant à 282 milliards d'euros, contre 766 milliards au deuxième trimestre 2020. Au cours de la même période, les prêts et avances nouvellement octroyés et faisant l'objet de dispositifs de garanties publiques sont passés de 183 milliards d'euros au deuxième trimestre à 340 milliards. Les autres prêts et avances faisant l'objet de mesures de moratoire liées à la COVID-19 (non échus) sont restés globalement stables et se sont élevés à 50 milliards d'euros fin 2020.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

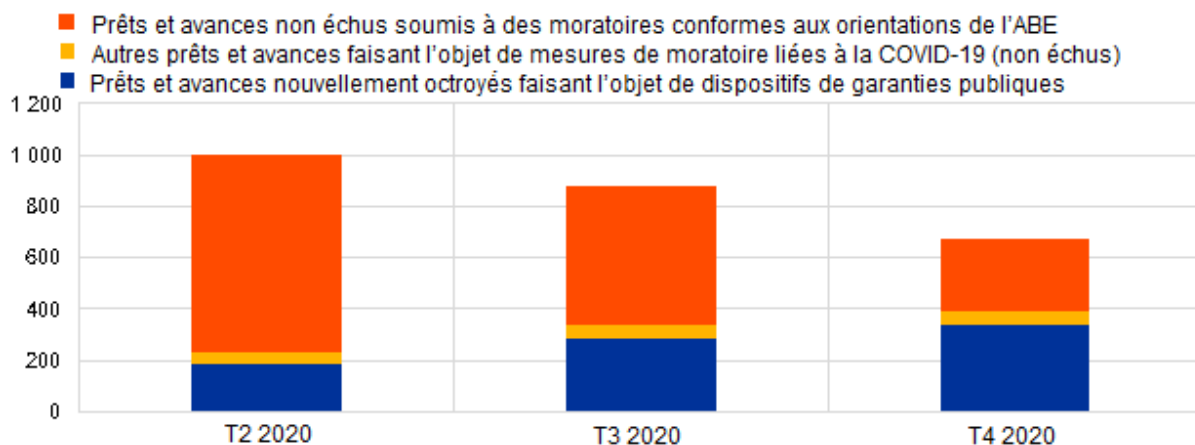
Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Graphique 10 :

Prêts et avances faisant l'objet de mesures liées à la COVID-19 par période de référence

(en milliards d'euros)



Source : BCE.

Facteurs affectant les variations

Les statistiques de supervision bancaire sont calculées par agrégation des données fournies par les banques soumettant des déclarations COREP (informations sur l'adéquation des fonds propres) et FINREP (informations financières) au moment considéré. Par conséquent, les variations des montants présentés d'un trimestre à l'autre peuvent être influencées par les facteurs suivants :

- Des modifications de l'échantillon des établissements déclarants ;
- Des fusions et acquisitions ;
- Des reclassements (par exemple des arbitrages de portefeuille, certains actifs étant reclassés d'un portefeuille comptable particulier vers un autre).

Pour toute demande d'informations, les médias peuvent s'adresser à [Philippe Rispal](#) au : +49 69 1344 5482.

Notes

- L'ensemble complet des [statistiques de supervision bancaire](#) ainsi que des indicateurs de risque quantitatifs supplémentaires sont disponibles sur le site internet de la BCE consacré à la supervision bancaire.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France